

ETIQUETAGE**THYMOVAR**

15 g plaquette pour ruche pour abeilles.
Thymol

LISTE DU PRINCIPE ACTIF ET D'AUTRES SUBSTANCES
15 g thymol par plaquette pour ruche

FORME PHARMACEUTIQUE

Plaquette pour ruche

TAILLE DE L'EMBALLAGE

Double sachet contenant 2 x 5 plaquettes (= 10 plaquettes)

ESPECE CIBLE

Abeille

INDICATION(S)

Traitement de la varroase de l'abeille

MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.

TEMPS D'ATTENTE

Miel : Zéro jours

MISE(S) EN GARDE EVENTUELLE(S)

Lire la notice avant utilisation.

DATE DE PEREMPTION

EXP (MM/AAAA)

CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION

Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

Ne pas conserver au réfrigérateur. Ne pas congeler.

Conserver les sachets à l'abri de la lumière.

**PRECAUTIONS PARTICULIERES POUR L'ELIMINATION DES MEDICAMENTS
VETERINAIRES NON UTILISES OU DES DECHETS DERIVES DE CES
MEDICAMENTS, LE CAS ECHEANT**

Elimination : Lire la notice avant utilisation.

A USAGE VETERINAIRE

Délivrance libre

TENIR HORS DE LA PORTEE ET DE LA VUE DES ENFANTS.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

Andermatt BioVet GmbH
Franz-Ehret-Str.18
79541 Lörrach
Allemagne

NUMERO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

BE-V296947

NUMERO DU LOT DE FABRICATION

Lot